

Les études littéraires après le bac

Au cours de l'année de terminale, le lycéen définit son cursus dans l'enseignement supérieur, en fonction de ses intérêts et de ses résultats. Il optera ainsi pour des études longues, ou plus courtes et professionnalisantes. Si l'inscription à l'université est de droit pour tout bachelier, il existe un grand nombre de filières sélectives comme les CPGE, les BTS, les DUT ou les écoles spécialisées qui recrutent sur dossiers ou concours.

2. Les classes préparatoires aux grandes écoles (C.P.G.E.) : une formation pluridisciplinaire de haut niveau

Classes d'enseignement supérieur situées dans les lycées, les « prépas » littéraires permettent d'accéder à de nombreuses écoles dans des domaines très variés.

Les C.P.G.E. littéraires sont un prolongement naturel de la filière L mais accueillent des bacheliers de toutes les séries générales. La formation, dispensée en deux ans (hypokhâgne et khâgne) dans des lycées, est exigeante et axée sur l'approfondissement des connaissances, la formation d'une culture et l'acquisition de méthodes de travail ; l'effectif limité (entre 30 et 40 élèves environ dans les classes de l'Académie de Créteil) favorise le suivi des élèves. L'enseignement est pluridisciplinaire ; la spécialisation se fait progressivement, en **lettres** (modernes ou classiques), **arts** (théâtre, musique, cinéma), **histoire et géographie, philosophie, langues vivantes** ou **sciences sociales**.

Durant leurs années d'hypokhâgne et de khâgne, les élèves valident, dans la mention correspondant à leur spécialisation, **la première puis la deuxième année de licence à l'université**, qu'ils peuvent ensuite rejoindre en L3 : les C.P.G.E. ne sont pas un détour mais un itinéraire parallèle à l'université.

Les khâgneux préparent les concours des **Écoles Normales Supérieures** (ENS) qui forment aux métiers de l'enseignement secondaire ou supérieur et de la recherche, aux métiers de la haute fonction publique (par la préparation du concours de l'ENA) et aux métiers de l'entreprise et de la communication : la formation très reconnue de ces Écoles, ouverte sur l'international, offre des débouchés variés.

Le concours d'entrée aux ENS permet aussi d'accéder à bac + 2 aux écoles réunies au sein de la **Banque d'Épreuves Littéraires** (BEL) : **Instituts d'Études Politiques** (IEP : SciencesPo) d'Aix, Lille et Lyon, **écoles de journalisme** et de **communication** (dont le Celsa), d'interprétariat, École spéciale militaire de **Saint-Cyr**, etc. ; de nombreuses **écoles de commerce** (HEC, ESSEC, ESC...) réservent une voie d'accès spécifique aux candidats littéraires, notamment issus de C.P.G.E. L'offre de formation à l'issue des C.P.G.E. littéraires est ainsi diverse et comprend des débouchés autrefois réservés aux bacheliers S ou ES. Certaines classes préparent au concours de l'**École Nationale des Chartes**, qui forme aux métiers d'archiviste et de conservateur de musée ou de bibliothèque. Comme les élèves des ENS, les élèves chartistes ont un statut de fonctionnaire et sont rémunérés.

Sept lycées de l'académie de Créteil accueillent des C.P.G.E. littéraires et le coût de la scolarité dans ces établissements publics est le même que celui d'une licence à l'université. La « prépa » n'est donc jamais inaccessible ni géographiquement ni par le niveau : un élève sérieux et motivé, même s'il ne se sent pas encore sûr de lui, y trouvera aussi bien sa place qu'un excellent élève attiré par le haut niveau de qualification. La sélection des candidatures se fait sur dossier. Des portes ouvertes, organisées entre janvier et mars, permettent de découvrir les spécificités de chaque classe préparatoire.

Classes préparatoires littéraires de l'académie de Créteil :

- Créteil, lycée Léon Blum : <http://lyceeblumcreteil.over-blog.com/tag/cpge/>
- Le Raincy, lycée Albert Schweitzer : <http://www.aschweitzer93.ac-creteil.fr/spip.php?rubrique126>
- Meaux, lycée Jean Vilar : <http://lycee-jean-vilar77.jimdo.com/post-bac/cpge-litt%C3%A9raire/>
- Melun, lycée Jacques Amyot : <http://www.lyceejamyot-melun.fr/v2/wakka.php?wiki=FiliereBL>

- Montreuil, lycée Jean Jaurès : <http://www.lyceejaures.levillage.org/index.php/superieur/21-cpge-lit>
- Saint-Denis, Maison d'éducation de la Légion d'Honneur : <http://www.legiondhonneur.fr/fr/page/les-classes-preparatoires-litteraires/235>
- Saint-Maur-des-Fossés, lycée Marcelin Berthelot : <https://lmbmissioncommunication.wordpress.com/2014/12/15/cpge-litteraires/>
- Saint-Ouen, lycée Auguste Blanqui : <http://www.prepa-blanqui.fr/>

Débouchés offerts à partir de la Banque d'épreuves littéraires, Bulletin officiel n°42 du 12 novembre 2015 : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=94847&cbo=1

Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm : <http://www.ens.fr/>

Ecole normale supérieure de Lyon : <http://www.ens-lyon.eu/ecole-normale-superieure-de-lyon-accueil-77247.kjsp>

Publications de l'**Onisep**

Références du numéro d'octobre 2015 consacré aux classes préparatoires :

<http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Dossiers/Classes-prepa>

Dossier accessible sur le site : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Organisation-des-etudes-superieures/CPGE-FILIERES/Les-prepas-litteraires>